CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

LA COOCCURRENCE DU TABOU ET DE L'EUPHÉMISME OU LES CONDITIONS DE LA SYNONYMIE

Montserrat López Díaz

De Boeck Supérieur | « Travaux de linguistique »

2018/1 n° 76 | pages 27 à 42

ISSN 0082-6049
ISBN 9782807392205

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2018-1-page-27.htm

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.
© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

LA COOCCURRENCE DU TABOU ET DE L'EUPHÉMISME OU LES CONDITIONS DE LA SYNONYMIE

Montserrat López Díaz*

1. Introduction[1]

Les réflexions sur l'euphémisme sont concordantes tout au long de l'histoire: son existence même se justifie par l'intention de contourner une dénomination « à risque » qui pourrait choquer ou blesser l'autre. Conçu comme le substitut du mot tabou, car celui-ci est soumis à l'interdiction et ne peut être prononcé, l'euphémisme apparaît dès lors généralement représenté sous la métaphore du « voile » (Dumarsais, 1988 : 158) qui empêche non seulement de nommer, mais également de saisir distinctement les choses. Il sied alors de dire *non-voyant* au lieu de *aveugle*, *demandeur d'emploi* et non *chômeur*, ou encore *sans-papiers* pour *clandestin*, etc. La thèse de l'évitement du nom habituel est alors amplement partagée tant par la linguistique savante que par la populaire, et apparaît bien documentée dans les exemples et les listes qui prolifèrent çà et là au sujet de l'édulcoration de l'expression.

Nyrop (1913 : 257) consacre un chapitre de sa grammaire à l'euphémisme comme phénomène sémantique et avance que celui-ci est « un adoucissement grâce auquel on évite le mot propre dans les cas où son emploi pourrait choquer pour une raison quelconque ». Et à propos de l'usage de l'euphémisme dans la presse, Bonhomme (2005 : 243) dit également : « Le discours de presse met en scène un système référentiel totalement aseptisé dans la dénomination des réalités à risque. En résulte un affaiblissement de la portée informative des énoncés ». Il en est de même dans les réflexions de la linguistique profane, à l'instar de celle de Merle (1993 : 22) dans le *Lexique du français tabou* : « Ne ménagez pas l'euphémisme, bien sûr.

* Universidade de Santiago de Compostela (USC), Av. castelao, s/n, 15782 Santiago de Compostela ; montserrat.lopez.diaz@usc.es

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

Ainsi sachez qu'il n'y a plus d'infirmes et de moins en moins de handicapés, remplacés qu'ils sont par des *personnes à mobilité réduite* ». On peut de ce fait adopter le cas échéant un style communicatif sous contrainte, fortement nuancé, dans le but de l'acceptation sociale, ou éventuellement, de conjurer le mauvais sort, puisque le nom est au fond identifié à la chose et que la langue elle-même possède les moyens de faire des détours afin d'épargner le mot tabou :

> « *Tabou* est un terme polynésien signifiant « sacré » et « interdit ». Il s'applique aux personnes et aux choses frappées d'interdiction par les chefs. Etant donné l'intimité du rapport entre nom et chose et la puissance magique qu'on attribue volontiers aux mots, il y aura, dans toute communauté, des notions qu'on évitera de nommer directement. On aura donc recours à toutes sortes de circonlocutions, d'allusions et de retouches pour voiler les choses dangereuses, désagréables ou malséantes. On peut résumer ces procédés sous le terme d'*euphémisme* ». (Ullmann, 1959 : 259)

L'euphémisme montre au fond que l'individu ne dit pas nécessairement ce qu'il veut mais ce qu'il doit dire en la circonstance quand il écarte l'expression propre, sentie comme dure ou crue[2]. Cette expression taboue, dite aussi « dysphémique »[3], est alors mise à l'écart quand on veut mitiger le propos à l'aide de mentions plus édulcorées et vagues. Or, il peut arriver que dans le discours journalistique on puisse facilement trouver le tabou et l'euphémisme en cooccurrence, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'euphémismes abondamment attestés. En effet, les euphémismes relevés dans le corpus sont stables, récurrents, amplement répandus dans l'usage actuel.

2. Tabou et euphémisme dans les textes de presse

Dans l'optique de l'interdiction, les travaux consacrés au tabou et à l'euphémisme les explorent en général comme mutuellement exclusifs sans prendre vraiment en compte ce qui va au-delà de l'énoncé isolé et qui fait texte. Toujours est-il que, même si le mot doux sert à épargner la mention dure ou brutale, il n'empêche que les deux expressions peuvent à l'occasion se manifester dans un entourage relativement proche comme le prouvent les textes de presse dont est issu notre corpus de travail. Qui plus est, il arrive que le discours lui-même confirme par un commentaire explicite quelconque cette hypothèse majoritaire que l'euphémisme bannit le mot tabou de l'usage. L'exemple suivant l'atteste bien[4], si ce n'est qu'en mentionnant le mot écarté on le rend déjà présent dans le discours:

[1] Le pari de Luc, **non-voyant** [titre]
[…] C'est insensé. Ou presque. Luc Costermans, 50 ans, **non-voyant** depuis un accident en 2004, pilotera une Megane RS de

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

> 250 chevaux à l'occasion du shakedown entre Corte et Poggio di Venaco.
> Oui, Luc Costermans, **aveugle comme on ne dit plus**, tiendra le volant, tandis que son copilote et ami de 20 ans, Mario Porcel, lui indiquera chaque virage, chaque chicane… Histoire d'une volonté, d'un pari fou, pour montrer que le handicap se surmonte. (*Corse-Matin*, 18 septembre 2015)

Le mot fort *aveugle*[5] désigne le même référent que le vocable euphémique du titre *non-voyant* à quelques nuances près, étant donné que celui-ci est un mot non marqué dont disparaissent certains traits négatifs du tabou. On peut en outre s'interroger si le mot tabou vient briser la réserve dont est empreint l'euphémisme en coexistant avec lui et du coup en apparaissant comme son équivalent textuel, même si la mention du caractère obsolescent possède dans ce cas un but argumentatif de confrontation davantage qu'un but stylistique.

Dans d'autres cas on se sert simultanément des prétendus tabous et euphémismes sans aucun commentaire, et les deux se tiennent dès lors comme des expressions coréférentielles. Les formes sont de ce fait relativement proches sur l'axe syntagmatique, comme dans l'exemple suivant où les occurrences concomitantes de l'euphémisme connu *demandeur d'emploi* et du mot dur *chômeur* sont liées grâce à la reprise établie par ce dernier sous la forme d'une anaphore nominale infidèle:

> [2] À l'issue des envois, un jury composé d'une douzaine de professionnels attribue une note sur 10 aux publicitaires qui ont écrit la lettre de motivation d'un **demandeur d'emploi**. Si le **chômeur** a réussi à obtenir un entretien d'embauche, l'auteur obtient un bonus. Les quarante participants les mieux notés reçoivent une invitation à participer à une master-class en septembre, où se retrouvera « la crème des publicitaires ». (*Le Figaro*, 4 septembre 2014)

Dans les pages qui suivent nous analyserons les rapports établis entre les expressions considérées comme euphémiques et taboues ou dysphémiques, en raison de cette simultanéité discursive et de leur caractère en général interchangeable, afin de discerner si on peut vraiment parler de synonymie entre elles. Il est évident que la parenté entre les deux existe à des degrés divers. On peut d'ores et déjà dire que chaque signe conceptualise la réalité à sa manière, si bien que *demandeur d'emploi* et *non-voyant* ne décrivent pas complètement, au moins a priori, le sens de *chômeur* et d'*aveugle,* puisqu'on peut être *demandeur d'emploi* sans être nécessairement *chômeur* et *non-voyant* sans être *aveugle*, outre qu'ils gardent dans leur forme même les valeurs positives des mots *demandeur*, *emploi* et *voyant.* Mais force est d'admettre au même titre que leur usage euphémique ordinaire a tendance à les lexicaliser et leur rendre la même acception que celle du

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

mot dysphémique. C'est en tout cas ainsi que les saisissent les récepteurs avisés.

Il convient de distinguer par ailleurs entre le rôle d'atténuation reconnu a priori à l'euphémisme et les relations qu'il peut instaurer dans le discours lors d'une énonciation quelconque, y compris lorsque le mot tabou est à proximité, comme le montre notre observation[6]. La problématique de la cooccurrence textuelle inclut le repérage des expressions censées être taboues et euphémiques, ainsi que leur description sémantique et leur rôle textuel, compte tenu du fait que ce n'est pas tellement le mot en soi qui est euphémique ou dysphémique, mais la manière dont il en est fait usage (Allan et Burridge, 1991 : 28). Cela infirme en partie les listes des répertoires d'euphémismes et les marquages des dictionnaires pour mieux souligner le décalage possible entre le système et la réalité du discours:

> « L'attribution de marques à un signifié est nécessaire dans la pratique, mais impossible dans la théorie, la réalité linguistique se présentant comme une masse amorphe sur laquelle il est difficile de fixer des étiquettes. Ensuite, l'euphémisme est avant tout un phénomène énonciatif dont la valeur dépend du contexte, presque tous les mots pouvant, en principe, devenir des euphémismes quand la situation de communication s'y prête. Le lexicographe ne peut prendre en compte la signification euphémistique que lorsqu'elle se stabilise ». (Reutner, 2013 : 167)

Il faudra alors examiner : premièrement s'il est encore possible de continuer à envisager ces occurrences en contexte comme des euphémismes et des dysphémismes ; ensuite, étant donné que les deux formes sont à coup sûr divergentes, si elles peuvent être considérées comme des synonymes malgré leurs différences ; finalement si elles se contrecarrent, se bloquent l'une l'autre dans la masse du discours ou bien si elles conservent leur autonomie d'occurrences à valeur forte dans le cas du dysphémisme et faible dans celui du terme mitigé.

3. Synonymie et quasi-synonymie ou para-synonymie

La synonymie se définit comme une identité ou équivalence de signifiés : « deux ou plusieurs termes ou expressions seront dits synonymes si la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés de même signification » (Nyckees, 1998 : 181). Toutefois, en tant que propriété linguistique elle est paradoxale et un tant soit peu incommode pour la plupart des linguistes, en ceci qu'elle est à la fois revendiquée et d'emblée facile à définir, mais par la suite vigoureusement contestée et malaisée à maintenir :

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

> « Il est notable que toutes les études lexicologiques mentionnent systématiquement la synonymie « vraie », pour la renvoyer aussitôt à son univers mythique et lui refuser tout caractère opératoire ; cela illustre de façon paradoxale la nécessité de supposer une forme idéale de synonymie pour légitimer sa version impure qu'est la « synonymie partielle ». De même, la synonymie « partielle » est systématiquement présentée comme imparfaite, pour être aussitôt revendiquée comme opératoire dans toutes les études linguistiques ». (Honeste, 2007 : 162)

Il est habituel de trouver des affirmations comme « l'identité de sens (ou synonymie absolue) est un leurre » (Lehmann et Martin-Berthet, 1998 : 54) ou encore « il ne semble donc pas exister véritablement de synonymes absolus » (Nyckees, 1998 : 181), voire de proclamer encore comme Honeste (2007 : 171) le postulat saussurien qu'il n'est que des différences entre les signes:

> « Plutôt que de chercher à mettre en avant les ressemblances, en se fondant sur des "équivalences" arbitraires ou résolument confondantes, il nous semble plus enrichissant intellectuellement et plus respectueux de la diversité du monde et de sa perception par l'homme, de s'attacher à rendre compte des différences en utilisant la magnifique palette de nuances offertes par le fonctionnement contrastif du système lexical des langues ».

En général, dans les différents travaux qui lui sont consacrés, la synonymie totale est théoriquement rejetée, et on préfère admettre une synonymie partielle ou approximative. La raison en est que les distributions des unités du lexique sont différentes et qu'elles n'ont pas le même statut et ne sont pas réellement interchangeables partout et toujours. Aussi accepte-t-on alors plus facilement la prétendue para-synonymie ou quasi-synonymie.

Cet état de choses sert à Kleiber (2009 : 11) à invoquer une « synonymie tout court » et à s'interroger alors : « ne serait-ce pas parce qu'elle possède malgré tout une certaine pertinence linguistique qu'elle continue de s'imposer dans le champ des relations de sens lexicales ? ». Il revendique de ce fait une synonymie absolue ou large à côté de la synonymie relative ou restreinte. Et contestant la doctrine saussurienne de la nécessité de la différence entre les signes par leur valeur oppositive, Kleiber soutient : « la synonymie-« identité de sens » n'est pas un luxe inutile, embarrassant, qui contrevient au principe d'opposition et d'économie linguistique, mais présente au contraire une fonctionnalité discursive précieuse et efficace ». Par conséquent, comme la variation linguistique est très présente et fait peu ou prou figure de connotation par rapport au lexique courant, il estime que cela « ne correspond pas à du « sémantique », mais représente

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

des propriétés attachées au mot en tant qu'unité sémiotique ». Finalement, l'interchangeabilité totale entre les synonymes serait « *a priori* impossible, de telle sorte qu'on ne peut s'en servir pour bannir la synonymie absolue » (Kleiber, 2009 : 24). Et même si deux noms comme *vélo* et *bicyclette* par exemple ne sont pas commutables dans tous les contextes, selon Kleiber la synonymie doit se poser uniquement au niveau de chaque acception sans que l'interchangeabilité se rencontre bien sûr dans la pluralité des sens (Kleiber, 2009 : 20-21). Cela rend alors *vélo* et *bicyclette* synonymes absolus selon lui, alors même qu'ils ne commutent pas dans tous les contextes possibles, puisqu'on peut très bien accepter les distributions *Il est parti à vélo / bicyclette*, mais non *Il a croisé une course de vélos /* ?*bicyclettes*. Cela sert en revanche à Gaudin et Guespin (2000 : 178) à justifier que les deux mots sont des para-synonymes.

Or pour démontrer que ce sont des synonymes Kleiber applique le test sémantique de *avoir le même sens que / avoir presque le même sens que* et celui, référentiel, de *c'est la même chose que / c'est presque la même chose que.* À partir desdits tests on peut en effet observer comme valables : *« vélo » a le même sens que « bicyclette »* et *un vélo, c'est la même chose qu'une bicyclette*, et comme déviants : *?« vélo » a presque le même sens que « bicyclette »*, ainsi que *?un vélo, c'est presque la même chose qu'une bicyclette* (Kleiber, 2009 : 18).

Faisant partie de la variation linguistique, le mot tabou, marqué, et l'euphémisme, non marqué, autrement dit le mot péjoratif commun et le mot mélioratif senti comme édulcoré, sont souvent présentés comme des synonymes dans un sens plus ou moins large[7]. Encore faut-il que la condition de l'analogie sémantique et la substituabilité entre eux soit remplie dans certaines de leurs acceptions. Les euphémismes peuvent alors apparaître signalés comme des synonymes ou bien encore comme des para-synonymes ou des quasi-synonymes des termes tabous non seulement dans les dictionnaires mais encore dans les travaux scientifiques tant sur la synonymie abordée comme un sujet sémantique, que sur la rhétorique lorsqu'il est question de la figure de l'euphémisme (entre autres Baldinger, 1977 : 230-231 ; Molinié, 1991 : 18 ; Niklas-Salminen, 1997 : 113 ; Lehmann et Martin-Berthet, 1998 : 55-57 ; Honeste, 2007 : 168-169 ; Paissa, 2009 : 75 ; López Díaz, 2013 : 395).

Dans l'optique de Kleiber, on le rappelle, ce n'est pas le sens d'un mot qui est synonymique, c'est le mot lui-même, et les tests qu'il propose le montrent bien. Par conséquent : l'euphémisme *maison d'arrêt a le même sens que* le dysphémisme *prison* est admissible/acceptable, tandis que *?maison d'arrêt a presque le même sens que prison* ne l'est pas car il infirme encore la quasi-synonymie au profit de la synonymie tout court. C'est dans le même souci que Nyckees s'interroge s'il ne vaut pas mieux s'en tenir à la définition large de la synonymie afin de s'accorder avec

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

l'usage courant et d'éviter des discussions « inutiles » (1998 : 181-182), thèse à laquelle nous adhérons pour la commodité de l'exposé.

Dans l'exemple [3] on peut voir que les noms sont parfaitement interchangeables sauf dans le cas de la collocation *prison ferme*:

[3] Dans les secrets de la **prison** St-Michel [titre]
À défaut de pouvoir visiter la **prison** Saint-Michel, qui n'a pas été ouverte au public pour les dernières Journées du Patrimoine pour des raisons de sécurité, le public pourra quand même s'immerger dans l'atmosphère lugubre de l'ancienne **maison d'arrêt** en allant découvrir l'exposition « 15 jours de **prison** (ferme) ouverte » qui ouvre lundi à la Maison des Associations sur l'ancien site de la caserne Niel. Cette initiative du comité de quartier de Saint-Michel est une grande première. Il n'y a eu que très peu d'expositions consacrées à l'ancienne **maison d'arrêt**, qui occupe dans l'imaginaire collectif des Toulousains une place très particulière. (*La Dépêche du Midi*, 31 août 2014)

Les expressions sont interchangeables, mais agissent-elles vraiment d'égal à égal ? Sans compter qu'il y a des constructions ayant l'exclusivité comme *prison ferme*, où le remplacement de *prison* par *maison d'arrêt* est bloqué, on peut dire que le mot tabou est premier par rapport à l'euphémisme qui cherche à le remplacer. Une unité lexicale est associée de manière stable à un segment de réalité, non qu'elle soit monolithique mais elle jouit d'une prééminence face à d'autres moyens de désigner cette réalité: ainsi, le mot habituel est *prison*, tandis que *maison d'arrêt* s'avère d'un usage plus spécialisé et, pris littéralement, d'un sémantisme un peu plus diffus, le mot *maison* étant très positivement connoté.

Quand il a à s'exprimer, le locuteur se représente un référent à travers le choix d'un signe qui puisse le désigner ; et s'il choisit la désignation la plus courante, il utilise ce que Pottier appelle le vocable « orthonyme » : « Pour tous les référents usuels d'une culture, la langue dispose d'une appellation qui vient immédiatement à l'esprit de la communauté. Cette dénomination immédiate sera dite l'*orthonyme* » (Pottier, 1987 : 45). Il s'agirait selon Cressot et James (1991: 57) du mot « le plus purement notionnel ». Autant le mot tabou est alors premier vis-à-vis de l'euphémisme qui surgit a priori comme trace de son refus, autant l'euphémisme s'explique par rapport à lui. En effet, le tabou se présente comme la forme de référence, le mot habituel s'imposant le plus spontanément à l'esprit hors de tout contexte car plus saillant. De ce fait *aveugle, chômeur, prison* serviraient une communication naturelle, spontanée, sans façon, tandis que *non-voyant, demandeur d'emploi, maison d'arrêt* rendent la parole un peu plus détournée.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

3.1. La relation de synonymie entre le tabou et l'euphémisme

Comme l'une des expressions est dysphémique et l'autre est euphémique, le contraste est évident, ne serait-ce qu'au niveau de la connotation, tout autant que les ressemblances, puisqu'elles possèdent tout de même des sèmes communs.

Dans son étude de la synonymie à travers les registres, Petit se fait l'écho d'une « perception hiérarchisante du lexique » lorsqu'il compare le mot standard et le mot familier par exemple[8], car celui-ci est relégué au rang « d'annexe dispensable » et sa valeur dénominative s'avère en quelque sorte incomplète : cette incomplétude le fait alors dénommer « par délégation » (Petit, 2005 : 99-101). L'auteur constate ainsi qu'il y a une dénomination principale ou « unité-pivot », attachée au mot habituel, et une autre secondaire ou « satellite » correspondant au synonyme (Petit, 2005: 103).

Dans le cas de l'euphémisme, dire par exemple *hôtesse d'accueil est un synonyme de réceptionniste* est parfaitement admissible, par opposition à *?réceptionniste est un synonyme de hôtesse d'accueil,* qui n'est pas très acceptable pour la simple raison que les deux unités n'ont pas le même statut lexical. L'une est la désignation courante et l'autre apparaît comme plus affectée :

> [4] La **réceptionniste** tire sa révérence [titre]
> Médaille du travail. Vendredi après-midi, le personnel de l'hôtel-restaurant Les Clairions s'est réuni autour de Monique Reuter pour fêter sa médaille d'honneur du travail et le départ à la retraite de l'**hôtesse d'accueil**, après trente années passées dans l'établissement. Après la remise de médaille par son directeur, Stéphane Fauchois, tous les collègues de Monique Reuter ont accompagné l'ancienne **réceptionniste** pour partager le cocktail organisé en son honneur. (*L'Yonne républicaine*, 14 décembre 2015)

En effet, seulement *réceptionniste* a la valeur dénominative réelle de la catégorie référentielle, bien que dans le texte les deux expressions restent parfaitement interchangeables et partagent le moment venu la signification de « personne chargée de recevoir la clientèle dans un hôtel », puisque *hôtesse d'accueil* est en train de se lexicaliser et d'acquérir cette acception quand elle fonctionne comme euphémisme dans le discours. Il n'empêche bien évidemment que ce nom appartienne à un style communicatif plus courtois que *réceptionniste*.

C'est le même processus de lexicalisation que l'on peut observer dans la plupart des exemples de la présente étude : par exemple *non-voyant,* qui dans son emploi euphémique renvoie tout comme *aveugle* à « personne privée du sens de la vue » et devient une de ses acceptions, même si

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

littéralement sa signification diffère de celle d'*aveugle* ; il en va de même pour *demandeur d'emploi* à l'égard de *chômeur* qui au préalable renvoient tous les deux à des réalités et donc à des significations différentes, mais qui peuvent aussi partager le sens de « personne à la recherche d'un travail rémunéré qui se trouve au chômage » quand le mot *demandeur d'emploi* est saisi comme un euphémisme, etc. La reconnaissance du dysphémisme et de l'euphémisme comme des synonymes a déjà été relevée par Allan et Burridge, qui parlent à leur sujet de « cross-varietal synonyms » ayant la même dénotation et des connotations différentes quand leurs contextes d'usage sont en intersection (Allan et Burridge, 1991 : 29-30).

Le mot de référence, l'expression courante peut également être un terme du registre vulgaire, qui aura lui aussi son synonyme euphémique aisément perçu comme affecté. C'est le cas du dysphémisme *bordel*, censé relever du franc-parler, en contraste avec le nom tamisé *maison close* dans le texte suivant portant sur la prostitution :

[5] Fascinantes **maisons closes** [titre]
Le musée d'Orsay accueille des oeuvres évoquant la prostitution entre 1850 et 1910. Une première. Bien sûr, il y a Toulouse-Lautrec. Incontournable. Omniprésent, même. Un intime des **maisons closes**, ce cher Henri. Mais il y en a tant d'autres… Citons (sans être exhaustif) Manet, Boldini, Giraud, Rops, Degas, Munch, Vallotton, Van Gogh, Cézanne, Vlaminck ou Picasso. À cette époque-là (1850-1910), la **maison close** et, plus globalement, la prostitution fascinent les peintres, les écrivains, les poètes. Le **bordel**, comme l'indiquent les commissaires de cette remarquable exposition, constitue pour les artistes un « véritable laboratoire ». (*Sud-Ouest*, 29 novembre 2015)

Quoique les deux expressions soient parfaitement interchangeables dans le texte, elles ne sont pas réversibles puisque *bordel* possède une valeur dénominative réelle vis-à-vis de laquelle se mesure le mot doux *maison close*. Dans d'autres cas c'est le mot technique qui semble avoir pris le dessus dans l'usage courant. Ainsi, dans la synonymie entre *suer* et *transpirer* c'est ce dernier, le mot technique perçu comme euphémisme qui est coutumier dans le discours :

[6] Patron pour vous faire **suer** [titre]
Après huit ans comme moniteur à Thouars, Mickaël Clavier a racheté la salle de son patron. Un nouveau défi qui le fera **transpirer**, lui aussi.
« Je ne comptais déjà pas mes heures, maintenant, ça va être encore autre chose ! » Réaliste et philosophe, Mickaël Clavier sait qu'il n'a pas fini de **transpirer** en passant du rôle de salarié à celui de patron. A 34 ans, il a réussi à convaincre le propriétaire saumurois,

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

David Le Saux, de lui vendre la salle de sport de la rue Voltaire. (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 14 septembre 2015)

Selon le contexte l'occurrence de *faire suer* est à prendre au sens littéral de « éliminer de la sueur sous l'effet du sport », alors que *faire transpirer* doit être plutôt saisi de façon figurée comme « s'imposer le travail dur de gérer la salle de sport », tout comme *finir de transpirer* qui est à interpréter semblablement. Les deux verbes en question sont admis dans les périphrases *faire / finir de* + *suer / transpirer* et ils fonctionnent bel et bien comme des synonymes aussi bien quand les expressions sont prises au sens propre que lorsqu'elles sont prises au sens figuré. Entre les deux verbes la seule différence remarquable est l'ambition lénifiante de *transpirer* qui est un verbe plus technique.

Le rapport sémantique établi entre tabou et euphémisme n'est pas toujours synonymique, tant s'en faut. Dans l'exemple suivant, on peut considérer le nom *prostituée* et sa reprise lexicale *escort* comme des synonymes, le premier étant un mot chargé et le deuxième un anglicisme euphémique en train de se répandre dans l'usage. À propos du mot *filles*, celui-ci peut désigner tant des personnes jeunes de sexe féminin que, de façon péjorative, des *filles* que, sans l'ellipse, on dit aussi *de joie, des rues, de mauvaise vie, publiques*, etc. Or il se trouve que le mot *fille* comme synonyme de *prostituée* a en général perdu la valeur édulcorante de ses origines puisqu'il est lexicalisé et bien ancré dans l'usage associé à un tel domaine. C'est pourquoi on peut l'interpréter comme péjoratif[9] :

[7] Malgré les larmes et le témoignage de Jade, Dominique Strauss-Kahn a soutenu qu'il ignorait qu'elle était une **prostituée**.
Jade main dans la main avec Dominique Strauss-Kahn dans son bureau du Fonds monétaire international (FMI). La scène, immortalisée sur une photographie, remonte à janvier 2010. L'**escort** est à Washington pour trois jours. Un voyage aux Etats-Unis rémunéré 2000 euros. « J'étais là pour DSK », explique-t-elle à la barre.
La journée, elle « fait la touriste », « visite Washington ». Pour les repas et les soirées, elle rejoint Dominique Strauss-Kahn, « courtois » et « jamais malveillant », et son groupe d'amis du Nord. […] « Je ne veux pas être méprisant, lâche l'intéressé, mais je n'aurais jamais pris le risque de prendre une photo avec une **prostituée** dans mon bureau. » Et revoilà la question pivot du procès dit du Carlton de Lille: Dominique Strauss-Kahn savait-il que les prestations des **filles** étaient rémunérées? (*L'Express,* 11 février 2015)

Filles est alors dans un tel contexte beaucoup plus facilement admis comme synonyme de *prostituée* et d'*escort* que comme un hyperonyme englobant. Mais il pourrait toutefois apparaître comme un peu moins fort que *prostituée*, étant donné que la valeur générique de *fille* pourrait

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

cependant – éventuellement – ne pas être totalement écartée lors d'une lecture rapide ou d'un destinataire peu attentif.

C'est dans l'exemple suivant que le substantif *employée* possède une valeur manifeste d'hyperonyme, puisqu'il se place à un niveau hiérarchique supérieur englobant *caissière* et *hôtesse de caisse*. Les trois dénominations font au demeurant partie du même paradigme désignatif sans avoir le même sens.

> [8] Un supermarché de Montivilliers a été la cible d'un voleur à main armée. Avec un pistolet d'Airsoft. Grosse frayeur, samedi dernier (13 décembre) pour une **caissière** du magasin Carrefour City de Montivilliers près du Havre.
> C'est vers 13h20 qu'un homme entre dans le magasin, un bonnet sur la tête et le visage recouvert d'une écharpe. Il s'approche des caisses, et en brandissant une arme de poing, demande fermement à l'**employée** de lui remettre le contenu de son tiroir-caisse. Mais l'**hôtesse de caisse** n'obéit pas et se met à crier. Des cris répétés qui vont finir par faire fuir le braqueur qui sort du magasin et part en courant dans la rue.
> Prévenue, la police va immédiatement mettre en place un plan de recherche pour tenter de retrouver le malfaiteur […]. *(France 3*, 15 décembre 2014)

Les relations sémantiques entre les éléments coréférentiels sont plus ou moins proches ou éloignées : *hôtesse de caisse* est considéré comme un euphémisme de *caissière* et on le prend alors pour son synonyme partageant la même dénotation, même si le mot a des connotations plus valorisantes du fait qu'*hôtesse* évoque l'hospitalité, le service à autrui, la jeunesse, etc. Mais vis-à-vis d'*employée*, leur hyperonyme, ces deux noms sont des co-hyponymes ayant la même signification. En dehors de tout rapport d'euphémisation, il est aisé d'évoquer également les rapports lexicaux qui se tissent entre les différentes désignations concernant l'*homme* dont il est question dans le texte : *homme* est d'emblée un hyperonyme qui intègre l'élément catégorisant de rang inférieur *malfaiteur*, et celui-ci à son tour subordonne encore les co-hyponymes *braqueur*, mot populaire, et *voleur à main armée*, expression courante, que l'on peut considérer tout à la fois comme des synonymes.

On le voit, des dénominations ont beau être interchangeables, tous les noms permettant de renvoyer à un même objet ne sont pas des synonymes. L'application de tests le prouve: **Employée signifie caissière* est impossible tandis que *Hôtesse de caisse signifie caissière* est valable, tout comme *Une hôtesse de caisse est une caissière,* du fait que les synonymes sont unidirectionnels par rapport au mot de départ, autrement dit : la synonymie n'est pas réversible (Petit, 2005 : 101).

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

Lorsque les euphémismes tendent à se stabiliser dans l'usage et prennent l'acception du mot tabou, celle-ci n'efface pas forcément leur sens premier comme il est de règle dans la polysémie:

> « Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret… À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie* ». (Bréal, 1924 : 143-144)

Même si l'euphémisme se voit dévoilé à l'aide du contexte et qu'il partage la valeur sémantique du dysphémisme, il relève d'un usage communicatif édulcoré et conserve en général ce caractère issu de son sens littéral, au moins tant qu'il n'est pas usé. Ainsi, *maison close* par exemple a un sens euphémique, mais également un sens compositionnel qui peut éventuellement être en partie activé. Il n'empêche que plus l'euphémisme est lexicalisé, plus on est porté à oublier le sens, voire les connotations de départ du mot (Chamizo Domínguez, 2004 : 46).

4. Synonymie, variation stylistique et argumentation

Un texte n'est pas une simple juxtaposition de phrases, mais une unité complexe relevant de lois d'organisation. Sa cohésion mobilise la reprise d'éléments récurrents nécessaires à l'information afin que se constitue un fil conducteur du discours. Les reprises sont contrecarrées par la progression permettant la marche en avant du texte et ayant pour but communicatif de fournir des informations nouvelles au lecteur. Dès qu'un sujet est un peu développé, on a tendance à diversifier sa désignation pour éviter « l'abus de répétitions » (Lehmann et Martin-Berthet, 1998 : 58), à avoir recours à des expressions qui se valent comme moyen de soigner le style :

> « La richesse et la distribution des ressources synonymiques sont caractéristiques pour chaque langue. Elles sont des indices des intérêts et des préoccupations qui agitent l'esprit des usagers. Plus on s'intéresse à un sujet, plus on sera amené à en parler, ce qui nécessitera une riche variété de synonymes pour nuancer la pensée et pour rehausser l'expressivité ». (Ullmann, 1959 : 188)

La variété lexicale fait du reste partie des recommandations stylistiques dans les ouvrages consacrés à sa didactique : « Quand, dans un texte, certains concepts ou certaines idées doivent réapparaître (par exemple pour assurer l'unité ou la charpente dudit texte), il est souvent préférable de les

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

reproposer en des formes synonymiques » pour assumer le rôle de « *rappel sémantique* » et épargner au lecteur « la désagréable *lassitude* qu'engendrerait la reprise des mêmes mots » (Kokelberg, 1993 : 42). C'est dans cet esprit que le texte suivant portant sur l'infirmité montre la succession des adjectifs *handicapé* et *inadapté* :

[9] Physique, mental ou dû à l'âge, le handicap est un enjeu de société […].
Il y a le diagnostic annoncé parfois « par téléphone ». Il y a les démarches administratives qui semblent « déconnectées de la vraie vie ». Il y a la contrainte de devoir abandonner son activité salariée […]. Témoignage fort et critique ce jeudi au Conseil départemental d'une jeune maman d'un petit **handicapé**. Sonia voulait ainsi, à sa manière, contribuer à faire bouger les lignes […].
Assurément, il reste un chemin considérable à parcourir. D'autant qu'en France, « les besoins ont évolué plus vite que la capacité collective à y répondre », soulignait une maman d'enfant **inadapté**. (*L'Est*, 20 novembre 2015)

L'anglicisme *handicapé* a été autrefois un euphémisme pour *infirme, arriéré, invalide* ; mais à présent il est perçu comme un dysphémisme complètement lexicalisé qui a dû être à son tour remplacé par *diminué*, *inadapté, personne à mobilité réduite, PMR,* etc. saisis comme des expressions plus mitigées. On le voit, l'euphémisme *inadapté*, en voie de lexicalisation, ne fait pas complètement oublier son sens premier, contrairement à *handicapé* qui est entièrement lexicalisé. Les deux mots se comportent comme des synonymes en intersection, d'ailleurs comme dans les autres textes analysés, où les deux formulations sont interchangeables, qu'elles soient produites par le même locuteur ou non.

Dans [10] l'interchangeabilité qui s'opère dans les propos du journaliste entre *clandestin* et *sans-papiers,* son substitut métonymique, serait difficilement applicable dans les discours rapportés hostiles aux étrangers des deux députés du Front national (FN). Aussi ceux-ci n'utilisent-ils que *clandestin,* mot tabou qui met l'accent sur le caractère illégal de la personne, par contraste avec *sans-papiers* qui, baissant le ton d'un cran, renvoie littéralement au fait de ne pas posséder le titre de séjour nécessaire pour pouvoir résider dans un pays :

[10] Meilleur apprenti de France et **clandestin** : la grosse ficelle du FN [titre]
Florian Philippot et Nicolas Bay déplorent que le prix du meilleur apprenti de France ait été attribué à un **sans-papiers** en lieu et inventent de toute pièce une statistique.
« Je suis assez choqué que sur les cinq dernières années, pour ce prix du meilleur apprenti de France, quatre fois sur cinq, on ait

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

> *nommé un **clandestin**… Il n'y a pas de Français meilleur apprenti de France? C'est très idéologique surtout. Pourquoi quatre fois sur cinq, dans 80% des cas, on nomme meilleur apprenti de France un **clandestin**?».* Florian Philippot, sur BFM, le 4 mars.
>
> *« Pour la quatrième fois en cinq ans, le prix de Meilleur apprenti de France a été décerné sous les ors du Palais du Luxembourg à un **clandestin**. […] Cette "discrimination positive" envers les uns signifie forcément une discrimination négative envers les autres : n'y avait-il donc personne pour mériter ce prix parmi les centaines de milliers de jeunes français en apprentissage ? ».* Nicolas Bay, dans un communiqué, le 5 mars. (*Libération*, 9 mars 2015)

Les représentants du FN construisent leur argumentation dans le but de faire prévaloir leur point de vue auprès du public, en montrant leur colère pour l'attribution du prix : c'est alors le mot dur *clandestin* qui semble convenir à leur discours d'incrimination et non le mot doux *sans-papiers* qui, trop indulgent, ne saurait que le fausser. Dans ce raisonnement « le choix des termes » qui « oriente et modèle l'argumentation » (Amossy, 2000 : 144) est capital : la désapprobation de la situation serait incompatible avec l'emploi de mots à connotation plus positive pour désigner les étrangers signalés. Le journaliste, de son côté, prend en faute les deux députés et fait en revanche se succéder de façon tout à fait naturelle comme des synonymes *clandestin* et *sans-papiers*.

Le choix entre plusieurs façons de désigner la même réalité est bien réel pour les usagers de la langue, et c'est finalement l'écart entre les signes qui permet tant leur utilisation comme des synonymes qu'éventuellement l'impossibilité de le faire.

5. Conclusion

Alors que du point de vue stylistique on peut facilement utiliser l'euphémisme et le dysphémisme pour éviter la répétition quand le contexte favorise leur rapprochement, il serait possible également de proscrire le mot tabou en cas de discours courtois ou cérémonieux, ou bien au contraire que ledit mot monopolise tout si les propos sont abrupts. Il en est de même du point de vue pragmatique, puisque l'usage argumentatif peut rapprocher l'euphémisme et le dysphémisme, ou éventuellement les mettre à distance, comme on l'a vu dans le dernier exemple. On s'aperçoit facilement que les deux expressions peuvent ne pas être facilement interchangeables au cas où, devant une réalité, le locuteur s'attache vigoureusement soit à faire preuve de tact, soit à la dévaloriser, si bien que la transition textuelle entre propos suaves et rudes pourrait s'avérer de la sorte infranchissable.

Cela dit, lorsqu'il y a cooccurrence du tabou et de l'euphémisme dans un entourage syntaxique relativement proche, celle-ci peut subvertir

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

le rôle reconnu à ce dernier d'occulter la réalité, puisqu'au niveau de l'ensemble du texte la compréhension serait plutôt limpide. Il n'empêche qu'à une échelle plus réduite les deux occurrences sont assurément différentes, l'une à valeur forte et l'autre faible, et agissent comme des synonymes avec des effets communicatif et cognitif divergents.

NOTES

1. Article réalisé dans le cadre des projets de recherche FFI2013-42249P et FFI2017-85141P (MINECO/AEI/FEDER).

2. Pour des considérations sociolinguistiques sur le tabou et l'euphémisme on peut consulter, entre autres, Allan et Burridge (1991 et 2006), Bonhomme, de la Torre et Horak (2012), Chamizo Domínguez (2004), Jamet et Jobert (2010).

3. Les mots tabous sont par définition des dysphémismes (Allan et Burridge, 1991 : 151).

4. Les mentions des expressions taboues et euphémiques sont mises en gras par nos soins afin de les rendre plus visibles dans les textes du corpus. Celui-ci est issu de la presse numérique recensée sur la base de données *Europresse* et daté entre 2014 et 2015.

5. L'indication de la prétendue éviction de l'usage courant du mot *aveugle* par l'euphémisme *non-voyant* n'empêche que la disproportion du nombre de résultats estimé sur Google est évidente entre les collocations *aveugle de naissance*, qui compte 94 600 occurrences, et *non-voyant de naissance*, avec 1 643 seulement, à la suite d'une recherche effectuée le 2 février 2018.

6. Une enquête a été également élaborée ailleurs sur la présence des noms *avortement* et *interruption volontaire de grossesse* ou *IVG* dans des textes journalistiques. Elle a fait ressortir que les deux sont concomitants dans une large majorité des textes (López Díaz, 2014).

7. Ce qui rend naturelles leurs occurrences dans les textes à l'instar de la rencontre du registre standard et populaire dans l'exemple de Nyckees (1998 : 182) : « Tu as *bouffé* ? – Oui, j'ai *mangé* à 11h ».

8. Ainsi, *chaussure* serait le prototype standard et *godasse* ou *pompe* en représenteraient des synonymes du registre familier (Petit, 2005 : 100).

9. Comme *fille* peut être un substantif dépréciatif, dans l'usage courant on a tendance à utiliser *jeune fille* pour désigner la personne jeune de sexe féminin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Allan K. et Burridge K., 1991, *Euphemism and Dysphemism. Language Used as Shield and Weapon*, Oxford/New York, Oxford University Press.

Allan K. et Burridge K., 2006, *Forbidden Words: Taboo and the Censoring of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Amossy R., 2000, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

Baldinger K., 1977, *Teoría semántica. Hacia una semántica moderna*, Madrid, Alcalá.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)

Bonhomme M., 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
Bonhomme M., De la Torre M. et Horak A., 2012, *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme*, Berne, Peter Lang.
Bréal M., 1924, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
Chamizo Domínguez P.J., 2004, « La función social y cognitiva del eufemismo y del disfemismo », *Panace@,* 15/5, p. 45-51.
Cressot M. et James L., 1991 [1947[1]], *Le style et ses techniques*, Paris, P.U.F.
Dumarsais C., 1988 [1730[1]], *Des tropes ou des différents sens*, édition de F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion.
Gaudin F. et Guespin L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
Honeste M.L., 2007, « Entre ressemblance et différence: synonymie et cognition », *Le Français moderne,* 75/1, p. 160-174.
Jamet D. et Jobert M., 2010, *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*, Paris, L'Harmattan.
Kleiber G., 2009, « La synonymie-"identité de sens" n'est pas un mythe », *Pratiques*, 141-142, p. 9-25.
Kokelberg J., 1993, *Les Techniques du style : vocabulaire, figures de rhétorique, syntaxe, rythme*, Paris, Nathan.
Lehmann A. et Martin-Berthet F., 1998, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.
López Díaz M., 2013, « Quand dire, c'est édulcorer et occulter : l'euphémisme dans l'information médiatique », *Journal of French Language Studies*, 23, p. 377-399.
López Diaz M., 2014, « Deux variantes stylistiques dans le même contexte : le tabou et l'euphémisme », *Figures du discours et contextualisation, Actes du colloque de Nice*. [http://revel.unice.fr/symposia/figuresetcontextualisation/?id=1313]
Merle P., 1993, *Lexique du français tabou*, Paris, Seuil.
Molinié G., 1991 [1986[1]], *Éléments de stylistique française*, Paris, P.U.F.
Niklas-Salminen A., 1997, *La lexicologie*, Paris, Colin.
Nyckees V., 1998, *La sémantique,* Paris, Belin.
Nyrop K., 1913, *Grammaire historique de la langue française*, Tome IV, Copenhague, Gyldendal.
Paissa P., 2009, « Parasynonymes et euphémismes : une zone d'intersection possible », *Cahiers de l'association internationale des études françaises,* 61, p. 71-86.
Petit G., 2005, « Synonymie et dénomination », *Linx*, 52, p. 97-112.
Pottier B., 1987, *Théorie et analyse linguistique*, Paris, Hachette.
Reutner U., 2013, « "Nous, lexicographes, nous avons donc toujours tort ?" Traitement de l'euphémisme dans le *Petit Robert* », *Cahiers de Lexicologie*, 103, p. 167-192.
Ullmann S., 1959 [1952[1]], *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.

© De Boeck Supérieur | Téléchargé le 16/12/2020 sur www.cairn.info par Marine Borel (IP: 188.154.240.255)